Orientation post 3ème: Fil des informations.

publié le 06/06/2020 - mis à jour le 01/07/2020

Sommaire :

- Mise à jour de mardi 30 juin 2020
- Mise à jour de vendredi 12 juin 2020
- URGENT : Mise à jour de samedi 6 juin 2020
- Si vous ne l'avez pas fait, il vous reste à saisir vos voeux avant le 8 juin minuit
- Si vous ne faites pas de voeux, vous ne serez pas affecté et n'aurez pas d'établissement d'accueil en septembre.
- voir la mise à jour de samedi 06 juin 2020 en bas
- Mise à jour de dimanche 17 mai 2020 7h30
- Mise à jour de mardi 26 mai 2020 7h30
- Mise à jour de vendredi 29 mai 2020

Début de publication le 07 mai 2020

● Mise à jour de mardi 30 juin 2020

Inscriptions aux lycées Bellevue ou Palissy
Le message suivant été envoyé par Pronote aux parents et élèves de 3ème le 29 juin.
Inscription des élèves au lycée Bellevue
Vous trouverez toutes les informations sur la note jointe

19_20_rc_orientation_informations_inscription_bellevue (PDF de 294.6 ko)

Inscription des élèves au lycée Palissy
Bienvenue aux nouveaux élèves pour la rentrée 2020-2021

- Les nouveaux élèves recevront leur affectation au lycée Bernard Palissy, de la part de la Direction académique de la Charente Maritime, à partir du 30 juin 2020.
- Les familles recevront le dossier d'inscription par courrier, avec dans l'envoi, une date et un horaire de rendez-vous.
- Conformément au Protocole Sanitaire, le port du masque sera obligatoire et le nombre de personne limité à 1 parent et l'élève concerné lors de ce rendez-vous, pour venir valider l'inscription.
- À cette occasion nous répondrons à l'ensemble de vos questions.
- En cas d'impossibilité, un numéro de téléphone sera mis à disposition (dans le courrier) pour prendre un nouveau rendez-vous à une autre
- date ou un autre horaire.

● Mise à jour de vendredi 12 juin 2020

- Les demandes d'admission dans les enseignements
  - **sections européennes.**
  ou optionnels
  - **Langues & Culture de l'Antiquité.**

- **Langue Vivante C Rare**
- **Parcours Artistique.**

ne peuvent ni être saisis sur le logiciel national AFFELNET *(AFFectation des ELèves par interNET),* ni apparaître sur les fiches récapitulatives, puisqu'elles dépendent de commissions composée de professeurs, personnels d'éducation et de direction qui se réunissent dans chaque lycée pour étudier les fiches de vœux et dossiers.

- **Le logiciel AFFELNET traite l'orientation de plusieurs centaines de milliers d'élèves de 3ème**, il "tourne" entre le 16 juin 12h et le 30 juin 9h.
- **Les commissions humaines des lycées affinent les résultats** en décidant des admissions dans les enseignements particuliers.

● URGENT : Mise à jour de samedi 6 juin 2020

Comme indiqué en bas de cet article

- **Les conseils de classe de 3ème ont eu lieu** jeudi 4 et vendredi 5 juin.
- **Si les conseils n'ont pas accepté votre demande** *(2GT ou voie professionnelle)*, **vous avez été appelé** par le Principal ou la Principale-adjointe (*dans 2 cas seulement, nous n'avons pas pu joindre la famille et avons laissé un message)*. **Sinon, votre demande est acceptée** *(vous pouvez le voir sur téléservices-Orientation)*.

- ● Si vous ne l'avez pas fait, il vous reste à saisir vos voeux avant le 8 juin minuit

  (choix du lycée, de la formation,...)
  - **soit par les téléservices-Affectation**

    19_20_rc_orientation_teleservices_flyer_guide_familles (PDF de 1.6 Mo)

  - **soit par la fiche de voeux jointe**

    19_20_rc_orientation_fiche_voeux_post_3emes (PDF de 420.4 ko)

  à nous renvoyer scannée ou photographiée à ce.0170144p@ac-poitiers.fr

○ **ATTENTION :** avoir rempli une fiche pour demander une dérogation ou un enseignement optionnel (euro, latin, ...) dans un lycée ne remplace pas cette opération de voeux.

● Si vous ne faites pas de voeux, vous ne serez pas affecté et n'aurez pas d'établissement d'accueil en septembre.

Nous aurons la vision à partir du 9 juin de tous les élèves pour lesquels il n'apparaît pas de voeux et les appellerons, mais **nous n'aurons que quelques jours pour rattraper les omissions des familles et le risque d'oubli est important avec plus de 200 troisièmes.**
(habituellement, ce souci n'existe pas puisque les élèves sont présents et que nous pouvons gérer les opérations de collecte des fiches sur place avec les professeurs principaux).

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter, dès lundi :
- le **secrétariat de direction** en cas de question concernant la procédure à suivre.
- ou la **Psychologue de l'Education Nationale qui suit nos élèves : Mme Morgane SEVESTRE**

(portable professionnel 06 20 26 95 90)
morgane.sevestre@ac-poitiers.fr

● voir la mise à jour de samedi 06 juin 2020 en bas

pour la saisie des voeux d'affectation

Le calendrier d'orientation, plusieurs fois décalé pour tenir compte des contraintes liées au confinement, est **maintenant définitif.**
En raison de la fermeture des établissements depuis le 16 mars, **les informations liées à l'orientation post-3ème n'ont pu être données totalement** par les professeurs principaux .

Toutefois, les **deux réunions annuelles principales ont pu avoir lieu** avant le confinement :
1 : Réunion d'**explication de la procédure d'orientation** Lundi 10 février 2020 à 18h
2 : Réunion de **présentation des formations présentes dans les établissements de Saintes** mardi 10 mars 2020 à 18h30.
Vous pouvez retrouver ci-dessous les **documents projetés lors de ces réunions**, qui vous rappelleront toutes les informations utiles :
https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article1487

▸ Nous entrons dans la phase active de l'orientation qui comporte **5 étapes**

Etape 1 : **Pour mercredi 20 mai au plus tard : Candidatures** pour l'entrée dans une **section européenne ou pour un des 3 autres enseignements optionnels cités un peu plus bas** *si vous êtes intéressés.*

Etape 2 : **Pour jeudi 28 mai au plus tard :** Demandes de **dérogation si votre enfant ne souhaite pas entrer dans son lycée de secteur.** *(voir un peu plus bas)*

Etape 3 : **Pour Lundi 8 juin au plus tard : Saisie de vos voeux d'orientation par vos soins** sur une nouvelle application appelée **"téléservices".**

Etape 4 : **Mardi 30 juin à 14h : Communication des résultats de vos demandes**, par la même application "téléservices. **Vous saurez où votre enfant est admis.**

Etape 5 : **Le jour même ou dans les jours qui suivront : Vous recevrez les dossiers et les renseignements pour inscrire votre enfant dans son nouvel établissement**, ce qui devra être fait très vite, dans les premiers jours de Juillet 2020.

Voici les **horaires des enseignements obligatoires ou facultatifs dispensés en Seconde Générale & Technologique.**
(pour les Secondes professionnelles, il n'y a pas d'enseignement optionnel ou euro à choisir, tout se fera lors de l'étape 3 indiquée plus bas)

19_20_rc_orientation_1_disciplines_horaires_enseignements_en_2gt (PDF de 1 Mo)

Et voici la carte des **enseignements facultatifs proposés** en classe de seconde, par **les lycées de Charente-Maritime**

19_20_rc_orientation_2_enseignements_facultatifs_euro_proposes_par_lycees_charente-maritime (PDF de 313.7 ko)

La plupart des enseignements facultatifs, sont à choisir **le jour de l'inscription** dans les lycées **sauf 4 d'entre eux pour lesquels vous devez faire acte de candidature, avant le 20 mai,** si vous êtes intéressés *(Sections européennes, LCA = Langues & Culture Antiquité, Enseignements artistiques, Langue Vivante Rare appelée C).*

Vous trouverez ci-dessous

- Un récapitulatif simplifié des **règles et modalités de candidature** et les **fiches de candidature**

19_20_rc_orientation_3_recapitulatif_enseignements_optionnels_modalites_de_candidature (PDF de 74.7 ko)

- La fiche de **candidature** pour une **section européenne.**

19_20_rc_orientation_4_fiche_candidature_toutes_sections_europeennes (PDF de 77.6 ko)

- La fiche de **candidature** pour l'enseignement optionnel **Langues & Culture Antiquité.**

19_20_rc_orientation_5_fiche_candidature_enseignement_optionnel_langues_culture_antiquite (PDF de 84.1 ko)

- La fiche de **candidature** pour l'enseignement optionnel **Langue Vivante C Rare**

19_20_rc_orientation_6_fiche_candidature_enseignement_optionnel_langue_vivante_c_rare (PDF de 267 ko)

- une fiche **d'information** et la fiche de **candidature** pour l'enseignement optionnel **Parcours Artistique.**

19_20_rc_orientation_7_fiche_information_enseignements_artistiques (PDF de 1.6 Mo)
19_20_rc_orientation_8_fiche_candidature_enseignement_optionnel_parcours_artistique (PDF de 951.9 ko)

N'hésitez pas à contacter, par Pronote, le **professeur principal de la classe de votre enfant,** qui connaît son profil, **si vous** vous interrogez sur l'opportunité de candidater pour un de ces enseignements et **souhaitez des conseils**

> Nous devons recevoir ces documents remplis et signés pour mercredi 20 mai si possible par mail à après les avoirs scannés, à ce.0170144p@ac-poitiers.fr.

Nous transmettrons ensuite ces documents aux lycées demandés, vous n'avez pas à vous en préoccuper.

Vous trouverez ci-joints **3 documents concernant les demandes de dérogation** , si vous ne souhaitez pas que votre enfant entre dans son lycée de secteur.

- Règles de la carte scolaire

19_20_rc_orientation_9_regles_de_la_carte_scolaire (PDF de 121.3 ko)

- Récapitulatif simplifié des **règles de demandes de dérogation** post 3ème

19_20_rc_orientation_10_recapitulatif_regles_demandes_de_derogation_post_3eme (PDF de 66.5 ko)

- Imprimé de **demande d'assouplissement de la carte scolaire (= demande de dérogation)**

19_20_rc_orientation_11_fiche_demande_derogation_-_assouplissement_carte_scolaire (PDF de 107.3 ko)

Rappel : nous devons recevoir ces documents remplis et signés pour jeudi 28 mai si possible par mail à après les avoirs scannés, à ce.0170144p@ac-poitiers.fr.

Nous transmettrons ensuite ces documents aux lycées demandés, vous n'avez pas à vous en préoccuper.

● Mise à jour de dimanche 17 mai 2020 7h30

- **Tous les élèves qui demanderont des lycées hors académie de Poitiers devront compléter une fiche de candidature pour l'entrée dans l'académie demandée.** Contacter le secrétariat si vous êtes dans ce cas.
- Il nous a été signalé par les services informatiques ministériels une **anomalie de l'application Suivi De l'Orientation - Téléservices :** Dans certains cas, les familles reçoivent, par les téléservices, la réponse du conseil de classe à leurs demandes, alors que le conseil de classe n'a pas eu lieu.
- **Les conseils de classe de 3ème auront lieu jeudi 4 juin pour les 3èmes ABFG et vendredi 5 juin pour les 3èmes 3CDEH**, en visio.

● Mise à jour de mardi 26 mai 2020 7h30

Pour rechercher des formations, voir l'article
https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article1474

● Mise à jour de vendredi 29 mai 2020

- Guide des **opérations à effectuer**
  19_20_rc_orientation_guide_operations_pour_site_3eme_trimestre (PDF de 83.4 ko)
- Guide d'**utilisation des téléservices** pour saisir les voeux
  19_20_rc_orientation_teleservices_flyer_guide_familles (PDF de 1.6 Mo)
- La **fiche de saisie des voeux, à nous renvoyer par mail, si vous ne désirez pas utiliser les télé-services** *(elle comporte de nombreuses informations complémentaires)*
  19_20_rc_orientation_fiche_voeux_post_3emes (PDF de 420.4 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.